

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

DIX-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE

A19/P&B/Conf. Doc. No 4
10 mai 1966

COMMISSION DU PROGRAMME ET DU BUDGET

ORIGINAL : FRANCAIS

Point 2.3 de l'ordre du jour

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D'ERADICATION DU PALUDISME

Amendement proposé par la délégation de la Tunisie
à l'amendement proposé par la délégation de la France
contenu dans le document A19/P&B/Conf. Doc. No 2 Rev.1

Supprimer le membre de phrase entre tirets :

" - au besoin par transfert des moyens financiers appropriés
prélevés sur les fonds affectés à ce programme -".